juristudiant
forum des étudiants en droit

capacité en droit bourses

Par **okrb111**, le **18/08/2020** à **20:27**

Salut, j'ai 17 ans et donc je m'inscris en 1ere année de capacité en droit par enseignement a distance (inscrite a université panthéon sorbonne + cned) car je ne peux pas me présenter dans un établissement scolaire "physique" a cause de phobie scolaire qui m'handicape au point de m'évanouir quand je passe près des établissement scolaire quels qu'ils soient donc entrer dans un établissement c'est impossible pour moi je suis suivi par des psychologues etc pour ce problème donc j'ai certificat médical qui explique que je dois faire les cours a distance etc sauf que cette phobie scolaire m'a fait rater 2 année scolaire (la seconde que j'ai redoublé a cause de ça et le redoublement de ma seconde puisque je devais le faire a distance mais que le cned n'a pas accepté mon inscription) donc j'ai pas envie de tripler ma seconde ça m'intérresse pas et le droit m'interresse j'aimerais être huissière de justice et je me suis inscrite en capacité en droit les frais de scolarité de l'université pour la 1ère année ne sont pas très élevés sauf que comme je le fais par le cned c'est 500euros en + mon père n'a pas les moyens de me payer les frais je n'ai droit a aucune bourse (crous,bourse departementale de la reunion) puisque je n'ai pas le statut étudiant et que pour les autres bourses il faut avoir le bac que je n'ai pas. J'ai chercher un job d'été depuis le mois de mai mais avec le covid je ne trouve rien j'habite dans une ville paumée en plus donc ça ne m'aide pas je sais vraiment pas quoi faire je comprends pas pourquoi la 1ère année on a le droit a aucune aide financière c'est bientôt la rentrée je n'ai toujours pas de solution sauf les aides annuelle d'urgence du crous mais il faut que j'attende ma notification de refus pour que je remonte tout un dossier qui ne sera peut être pas accepté vu mon cas particulier et même si j'étais accepté je recevrais la bourse dans plusieurs mois et pendant ces mois a attendre la bourse je ne serais pas scolarisé parce que je ne peux pas payer mon inscription je vais perdre des mois de cours parce que j'ai pas les moyens de payer et parce que je n'ai le droit a aucune aide je trouve ça ridicule si certains on des solutions je suis preneuse car je suis totalement perdu.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés